



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 25 AOUT 2022

* * *

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

- 1. Projet de décret n° 2.22.495** modifiant le décret n° 2-04-89 du 18 rabii II 1425 (7 juin 2004) fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles des études supérieures ainsi que les diplômes nationaux correspondants.
- 2. Projet de décret n° 2.21.501** relatif à la protection des travailleurs exposés aux poussières d'amiante.
- 3. Projet de décret n° 2.21.502** modifiant et complétant le décret n° 2-08-528 du 25 joumada I 1430 (21 mai 2009) relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus au benzène et aux produits dont le taux en benzène est supérieur à 1 % en volume.

Approuvés.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions suivantes :

- **Nomination** du Directeur de l'Office Régional de mise en valeur agricole du Tadla ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur de la Recherche, de la Réglementation et de la Coopération Internationale à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur des Comptes Publics à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur des Finances Publiques à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur Général de l'Office National du Conseil Agricole.

* * *

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de six (6) propositions de loi et à la position à prendre à leur sujet.

Il a décidé d'approuver, quant au principe, une (1) d'elles.